

**APPEL A MANIFESTATION D'INTERÊT
POUR UN TITRE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC**

CNR a été sollicitée en vue de la mise à disposition des lieux ci-après identifiés.

En application des obligations de publicité et de sélection fixées par les articles L.2122-1-1 et suivants du Code général de la propriété des personnes publiques (CGPPP), CNR a lancé le présent appel à manifestation d'intérêt en vue de l'attribution d'une convention d'occupation de ces lieux.

1 - Informations générales

L'occupation des lieux ci-après identifiés sera soumise au respect des dispositions de la convention d'occupation à conclure sur la base de la convention-type et du cahier des conditions générales d'amodiation joints au présent appel à manifestation d'intérêt.

Les personnes intéressées sont priées de compléter et de signer le formulaire de candidature joint au présent appel à manifestation d'intérêt et de le faire parvenir par courrier ou par courriel à la personne identifiée ci-après, ceci **au plus tard le 30 avril 2025**.

Pour le cas où plusieurs candidatures seraient valablement réceptionnées par suite du présent appel à manifestation d'intérêt, une procédure de sélection serait organisée par CNR suivant les modalités qui seraient alors précisées par CNR aux candidats ayant valablement déposé leur candidature.

2 – Informations particulières

INTERLOCUTEUR CNR :

COMPAGNIE NATIONALE DU RHÔNE

DTER

Stéphanie BARD

2 rue André Bonin

69316 Lyon cedex 04

Contact : s.bard@cnr.tm.fr / 06.31.16.92.66

IDENTIFICATION DES LIEUX

Sur la commune de Viviers (07), un ouvrage portuaire identifié sur le plan joint au présent appel à manifestation d'intérêt.

Il est composé de :

Cinq dus d'albe d'accostage (2 à l'amont, 3 à l'aval)

- Une poutre métallique côté eau reposant sur 6 pieux supports
- Une longrine béton (support du rail de roulement côté terre)
- Une plateforme métallique support de trémie.

La zone de quai et les superstructures sont propriétés de Lafarge Ciments.

DATE DE DISPONIBILITÉ ENVISAGÉE :

L'ouvrage fluvial du présent appel à manifestation d'intérêt sera disponible approximativement au 1^{er} juin 2025.

ACTIVITÉS À EXERCER SUR LES LIEUX :

Les lieux proposés devront exclusivement être affectés à une activité de logistique fluviale (chargement / déchargement).